Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant de ces allégations. Je vais m'informer.

COMMISSION DE HAMILTON—LES PROPOS DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL AU SUJET DE L'EXONÉRATION DU MINISTRE DU TRAVAIL

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au solliciteur général. Selon le Star de Toronto du 22 février, le ministre aurait dit que les premières transcriptions relatives à l'affaire du port de Hamilton n'impliquent pas le ministre du Travail. Voilà qui est de nature à nous rassurer, mais le solliciteur général nous dirait-il si, en faisant sa déclaration, il était au courant de la partie de la transcription sur l'enregistrement de la conversation téléphonique du 2 avril 1974, entre M. Elliott et M. Rindress, de la J. P. Porter Company, Limited?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas fait les déclarations qu'on m'attribue dans le journal. J'ai dit que je n'avais pas été informé. En fait, je n'avais pas interrogé la Gendarmerie royale du Canada au sujet du procès en question. Pour ce qui est de la seconde partie de la question, je vais me renseigner.

L'AGRICULTURE

LES ENGRAIS CHIMIQUES—LA QUESTION DES APPROVISIONNEMENTS

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Tous les ans, à cette époque-ci de l'année, certains marchands d'engrais et certains agriculteurs profitent de la situation et vendent sur le marché américain de l'engrais qui pourrait très bien servir au Canada. Le ministre peut-il donner aux agriculteurs l'assurance que les approvisionnements d'engrais seront suffisants cette année?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, selon les renseignements que j'ai reçus la semaine dernière, la plupart des régions du Canada devraient apparemment disposer de stocks suffisants.

M. Korchinski: Une question supplémentaire. Comme les ventes d'engrais canadien aux États-Unis semblent avoir doublé par rapport à l'année dernière, et comme la pénurie, notamment dans les régions septentrionales, entraîne la hausse des prix, le ministre dirait-il à la Chambre s'il a demandé aux fabricants d'engrais de répartir leur production d'une façon plus équitable, afin que les agriculteurs des régions septentrionales puissent avoir accès aux stocks qui pourraient être disponibles à des prix réduits?

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, j'ai en effet discuté de toute cette question avec les fabricants d'engrais il y a quelques semaines, et j'ai demandé un rapport à jour sur la situation actuelle. D'autre part, on m'informe que par suite de la chute des prix des récoltes aux États-Unis, la demande d'engrais ne sera pas aussi forte que prévue, de sorte que la réduction des exportations vers ce pays, laissera aux Canadiens des stocks plus importants.

Questions orales

LA FONCTION PUBLIQUE

LE CAS DES TITULAIRES DE POSTES ESSENTIELS ET LES GRÈVES TOURNANTES—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, une question pour le président du Conseil du Trésor. Je crois que certains postes dans les aéroports sont désignés comme essentiels à la sécurité et qu'ils sont occupés par les membres du groupe des manœuvres et hommes de métier. Le ministre peut-il dire à la Chambre si certains de ces gens ont récemment quitté leurs postes pendant la grève tournante? Dans l'affirmative, quelles mesures prend-il pour faire savoir à ceux qui occupent des postes désignés comme essentiels qu'ils doivent rester au travail durant les grèves tournantes?

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, nous entendons prendre des mesures contre tous les employés qui sont tenus de rester à leurs postes et qui ne l'ont pas fait. Nous respectons le droit de grève de tous, mais ceux qui ne l'ont pas doivent se présenter au travail. S'ils ne le font pas, nous les poursuivrons aux termes de la loi.

Une voix: Vous allez les mettre à pied.

M. Stanfield: Une supplémentaire. Je ne parle, bien sûr, que des employés qui n'ont pas le droit de grève parce que leurs postes sont désignés comme essentiels. Comme de telles mesures ne semblent pas avoir donné des résultats tellement satisfaisants par le passé, le ministre peut-il nous assurer que celles qu'il entend prendre maintenant seront plus efficaces?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, ce n'est pas moi qui ai prévu les mécanismes. Je m'en tiens à la loi. J'espère que les poursuites seront intentées très rapidement pour qu'elles soient aussi efficaces que possible.

M. Stanfield: Une dernière supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il assurer à la Chambre que les mesures qu'il se propose de prendre ont des chances d'être plus efficaces? En effet, il est probable que les conditions météorologiques reviendront à la normale, avec les difficultés qui en résulteront immédiatement. Le ministre dit-il simplement à la Chambre qu'il fera du mieux qu'il peut mais qu'il ne dispose pas des moyens nécessaires, ou peut-il assurer à la Chambre qu'il est en mesure de prendre des dispositions propres à faire respecter la loi?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je suis heureux de voir que l'honorable chef de l'opposition veut obtenir les mêmes résultats que moi. Je prendrai toutes les mesures que prévoit la loi pour assurer la protection des services essentiels.

LA GRÈVE DES MANŒUVRES ET HOMMES DE MÉTIER—LES DÉMARCHES MINISTÉRIELLES POUR UNE REPRISE DES NÉGOCIATIONS

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, j'espère que les mesures ne se feront pas attendre dix ou douze mois comme la dernière fois. Étant donné que les porte-parole de l'Alliance de la Fonction publique ont indiqué que la grève s'intensifiera vers la fin de la semaine si le gouvernement ne revient pas sur sa position actuelle en ce qui concerne les demandes salariales, le ministre dirait-il à la Chambre quelles démarches il a faites en fin de semaine et aujourd'hui pour rouvrir les négociations entre le Conseil du Trésor et l'Alliance?